



## DECLARATION CFTC CSE DU 17 MARS 2022

La CFTC tout comme les salariés SFRD sont surpris d'apprendre que l'intéressement de l'année 2021 perçue en 2022 sera cette année moitié moins élevée que l'année précédente.

En effet, notre groupe Altice France déclare en 2021 un chiffre d'affaires de 11.070 milliards d'euros en hausse de 1.5% sur un an.

L'EBITDA lui progresse de 0.5% par rapport à 2020 et l'an passé avec de moins bonnes performances 4.6 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires en avril 2021.

On peut aisément imaginer qu'il en sera de même en 2022 au vu des déclarations de Patrick Drahi assurant dans les médias " être revenu à un chiffre d'affaires supérieur à avant l'arrivée d'un 4ème opérateur".

Dans ce cadre, comment notre direction et celle du groupe peut-elle justifier de baisser de moitié l'intéressement des salariés tout en augmentant ses profits ?

La CFTC ne peut qu'être inquiète de ces choix passés et présents qui démontrent une volonté de toujours moins rémunérer les salariés au profit d'un actionariat qui ne montre aucune reconnaissance envers les hommes et les femmes de terrain qui se battent au quotidien pour une entreprise peu soucieuse de notre pouvoir d'achat qui fond comme neige au soleil et étonnamment pas gêner de briller dans les médias par les bénéfices qu'elle génère à coup de restructurations douteuses et par les procès de ses clients et les augmentations tarifaires répétés...

Après tout, si les autres font pareil...

Après deux ans de turbulences marquées par une baisse de revenu dans tous les domaines, boosters, critizer, challenges, le groupe et notre direction assument t'ils vraiment de venir prendre encore dans les poches des salariés dont celles de SFR Distribution qui sont déjà les moins bien payés du groupe tout en étant les plus contributeurs aux bénéfices des actionnaires ?

Va t'il y avoir une fin à cette baisse de revenus perpétuelle que nous devons encaisser mois après mois et années après années ?

Tout comme nos homologues CFTC SFR nous vous demandons donc aujourd'hui et lors des négociations NAO en cours un engagement fort et des preuves de votre reconnaissance de notre travail au quotidien soit par l'octroi d'une prime ou d'une enveloppe d'augmentation significatives et une véritable étude et discussions autour des propositions que nous avons faites et compléteront ces prochaines semaines.

La CFTC ne lâchera pas, la CFTC n'abandonnera pas, partout, tout le temps et sans relâche nous n'aurons de cesse de défendre les salariés qui nous ont fait confiance .

LA CFTC

